

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires
tenue le 29 juillet 2024 à 11h00
dans les bureaux de GP Fiduciaire SA - Route de Frontenex 86bis - 1208 Genève

L'Assemblée est ouverte à 11h00 précise par Monsieur Michel Réthoret, Président de séance, qui désigne Madame Caroline Commergnat aux fonctions de secrétaire de l'Assemblée. Le Président prie également Monsieur Georges Gard de bien vouloir fonctionner en qualité de scrutateur.

Monsieur le Président constate que cette Assemblée Générale a été convoquée conformément aux statuts de la Société, par publication dans la Feuille Officielle suisse du commerce du 28 juin 2024.

Monsieur Le Président salue la présence de l'organe de révision, PFK CERTIFICA SA, succursale de Genève, représenté par Monsieur Rico Kasper, du représentant indépendant, Monsieur André Magnenat et du conseil de Ci Com SA, Me Bénédicte Boissonnas de KBLex SA.

Les actionnaires ont eu la possibilité de se faire représenter à cette assemblée par un autre actionnaire ou un tiers ou par le représentant indépendant, Monsieur André Magnenat, conformément à l'article 689 lettre c du Code des obligations.

Après vérification, il est constaté que les voix présentes à cette Assemblée sont les suivantes :

- 570'000 actions nominatives, sur 570'000 actions nominatives.

Le pourcentage des voix présentes est donc de **60.96%** :

- 570'000 voix représentées par le représentant indépendant Monsieur André Magnenat, soit 100% des voix présentes.

Aucun quorum n'étant requis, l'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

Aucune remarque n'étant à formuler, Monsieur le Président passe à l'ordre du jour proprement dit.

Ordre du jour

1.	Présentation du rapport annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 incluant le rapport de rémunération et le rapport corporate governance	3
2.	Approbation du rapport annuel, des rapports du réviseur, des comptes annuels et des comptes statutaires	3
3.	Décharge aux membres du Conseil d'administration.....	3
4.	Affectation du résultat	3
5.	Renouvellement des mandats d'administratrice et de Présidente du Conseil d'administration de Madame Valérie Duménil	4
6.	Renouvellement des mandats d'Administrateur et de Vice-Président de Monsieur Michel Réthoret.....	4
7.	Renouvellement du mandat d'administratrice de Mademoiselle Laurence Duménil.....	4
8.	Renouvellement du mandat de membre du Comité de Rémunération de Madame Valérie Duménil	5
9.	Renouvellement du mandat de membre du Comité de Rémunération de Monsieur Michel Réthoret	5
10.	Discussion sur le choix et la nomination d'un nouvel organe de révision de la Société pour l'exercice 2024	5
11.	Election d'un nouvel organe de révision pour l'exercice 2024 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.....	5
12.	Renouvellement du mandat de représentant indépendant de Monsieur André Magnenat	6
13.	Rémunérations des membres du Conseil d'administration.....	6
14.	Rémunérations des membres de la direction.....	6
15.	Divers.....	6

1. Présentation du rapport annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 incluant le rapport de rémunération et le rapport corporate governance

Monsieur le Président donne lecture du rapport annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 incluant le rapport de rémunération et le rapport corporate governance.

Dans ses rapports de révision, PKF CERTIFICA SA, succursale de Genève recommande de renvoyer au Conseil d'administration les comptes annuels en déclarant une impossibilité d'exprimer une opinion d'audit. Comme CI Com SA l'a déjà communiqué, et comme cela ressort des rapports de l'organe de révision, le fondement cette déclaration de PKF CERTIFICA SA est que – selon cette dernière – la Société n'a pas fourni des éléments probants suffisants et appropriés pour vérifier le montant inscrit au bilan de l'immobilisation financière dans Zenessa SA, Luxembourg, enregistrée dans les comptes annuels avec un montant de CHF 690'722, qui représente approximativement 23% du total des actifs de CI Com SA.

Le Conseil d'administration ne partage pas l'opinion de PKF CERTIFICA SA et considère au contraire s'être procuré et avoir fourni à PKF CERTIFICA SA toute la documentation nécessaire, telle que PKF CERTIFICA SA le demandait les exercices précédents et qui leur permettait de conclure à une certification des comptes sans aucune réserve.

Le Conseil d'administration travaille actuellement à une solution qui, selon lui, permettrait de surmonter ce désaccord. Ceci permettra alors de soumettre les comptes aux actionnaires durant une prochaine assemblée générale dont la date est encore à définir.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'administration souhaite retirer sa proposition d'approbation de certains points à l'ordre du jour.

2. Approbation du rapport annuel, des rapports du réviseur, des comptes annuels et des comptes statutaires

Compte tenu de ce qui est indiqué sous le point No 1, le Conseil d'administration informe que le vote sur l'approbation du rapport annuel, des comptes annuels et statutaires et du rapport du réviseur pour l'exercice 2023 est reporté à une prochaine assemblée générale dont la date reste à définir.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Compte tenu de ce qui est indiqué sous le point No 1, le Conseil d'administration informe que le vote sur l'approbation du rapport annuel, des comptes annuels et statutaires et du rapport du réviseur pour l'exercice 2023 est reporté à une prochaine assemblée générale dont la date reste à définir.

4. Affectation du résultat

Compte tenu de ce qui est indiqué sous le point No 1, le Conseil d'administration informe que le vote sur l'approbation du rapport annuel, des comptes annuels et statutaires et du rapport du réviseur pour l'exercice 2023 est reporté à une prochaine assemblée générale dont la date reste à définir.

5. Renouvellement des mandats d'administratrice et de Présidente du Conseil d'administration de Madame Valérie Duménil

L'assemblée générale, constatant que les mandats d'Administratrice et de Présidente du Conseil d'administration de Madame Valérie Duménil arrivent à leur terme, décide de les renouveler pour une nouvelle période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

6. Renouvellement des mandats d'Administrateur et de Vice-Président de Monsieur Michel Réthoret

L'assemblée générale, constatant que les mandats d'Administrateur et de Vice-Président de Monsieur Michel Réthoret arrivent à leur terme, décide de les renouveler pour une nouvelle période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

7. Renouvellement du mandat d'administratrice de Mademoiselle Laurence Duménil

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'Administratrice de Mademoiselle Laurence Duménil arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

8. Renouvellement du mandat de membre du Comité de Rémunération de Madame Valérie Duménil

L'assemblée générale, constatant que le mandat de Madame Valérie Duménil, membre du Comité de rémunération, arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

9. Renouvellement du mandat de membre du Comité de Rémunération de Monsieur Michel Réthoret

L'assemblée générale, constatant que le mandat de Monsieur Michel Réthoret, membre du Comité de rémunération, arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

10. Discussion sur le choix et la nomination d'un nouvel organe de révision de la Société pour l'exercice 2024

Compte tenu de ce qui est indiqué sous le point No 1, le Conseil d'administration informe que la discussion sur le choix et la nomination d'un nouvel organe de révision pour l'exercice 2024 est reportée à une prochaine assemblée générale dont la date reste à définir.

11. Election d'un nouvel organe de révision pour l'exercice 2024 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle

Compte tenu de ce qui est indiqué sous le point No 1, le Conseil d'administration informe que le vote sur l'élection d'un nouvel organe de révision pour l'exercice 2024 est reporté à une prochaine assemblée générale dont la date reste à définir.

12. Renouvellement du mandat de représentant indépendant de Monsieur André Magnenat

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur André Magnenat arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

13. Rémunérations des membres du Conseil d'administration

L'assemblée générale des actionnaires approuve la rémunération globale des membres du Conseil d'administration pour la période allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à concurrence d'un montant de CHF 50'000.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

14. Rémunérations des membres de la direction

L'assemblée générale des actionnaires approuve le fait que la direction générale ne fasse l'objet d'aucune rémunération (fixe ou variable) pour l'exercice annuel 2025.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Pour : -570'000-
Contre : -0-
Abstentions : -0-

15. Divers

Aucun autre divers n'étant soulevé, l'ordre du jour étant épuisé, la parole n'étant plus demandée,

Monsieur le Président lève l'Assemblée à 11h25.

Le Président de séance
Monsieur Michel Réthoret

La Secrétaire de séance
Madame Caroline Commergnat